

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 16 (1924)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Économie publique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Economie publique

**La production et le marché du travail dans le premier semestre de 1924.** Sous ce titre, la *Nouvelle Gazette* de Zurich a publié deux articles du Dr Elsa F. Pfau consacrés aux conditions de l'industrie suisse et étrangère durant le premier semestre de 1924. Ces deux articles sont de nature à intéresser les syndiqués quand bien même nous n'en partageons pas toutes les conclusions.

L'amélioration du marché du travail en Suisse est constaté par le recul du nombre des chômeurs et par l'augmentation de la valeur de nos exportations. Le nombre des chômeurs totaux a baissé en l'espace d'une année de 25,583 à 10,893 et celui des chômeurs partiels de 13,585 à 2943. A cela, il convient d'ajouter que depuis la suppression de l'assistance-chômage un grand nombre de chômeurs ne peut plus être compris dans les statistiques, de sorte que l'on embellit par trop la situation, en affirmant qu'au mois de juin 1924 le nombre des chômeurs a diminué du 65 % en comparaison de juin 1923. La valeur des exportations a augmenté dans la période de janvier à mai au point d'atteindre la somme de 830 millions contre 681 millions de janvier à mai 1923. Le marché intérieur fut également satisfaisant et l'affluence des étrangers extraordinaire. Si les industriels et les artisans se plaignent tout de même des mauvaises affaires, l'auteur estime que cela est dû au fait que bon nombre d'entre eux sont obligés d'accepter des commandes qui ne rapportent rien, uniquement pour maintenir le contact avec la clientèle, afin de la conserver en vue de temps meilleurs. Il ne convient peut-être pas d'être trop optimiste quant à l'amélioration de la situation économique; toutefois un progrès est certain. Un danger réside momentanément dans le développement de la concurrence étrangère aidée de la main-d'œuvre qualifiée de la Suisse, de l'exportation suisse de produits semi-manufacturés et de parties détachées dont l'origine est due aux difficultés des temps de crise. La dépression en Amérique eut aussi sa répercussion sur l'économie suisse. Malheureusement, l'auteur de cette étude ne souffle mot des causes certaines du marasme de l'économie suisse et ne dit rien non plus des conséquences néfastes de certaines mesures de politique économique.

En Amérique la production a considérablement reculé, et de ce fait il s'y trouve des centaines de mille chômeurs. Ce recul est constaté non seulement dans l'industrie lourde, mais également dans l'industrie textile et celle de l'automobile. La diminution de la capacité d'absorption du marché interne et l'augmentation de l'exportation jointes aux besoins réduits d'importation de l'économie américaine peuvent devenir fatales pour l'industrie européenne.

L'Angleterre souffre toujours du chômage; le nombre des chômeurs totaux a cependant baissé de 1,250,000 en décembre 1923 à 976,000 en juin 1924. L'exportation du charbon a fortement diminué; il en est de même pour la production de fer et d'acier. L'industrie cotonnière est en léger progrès, bien que la réduction des heures de travail a dû être maintenue d'un cinquième.

La crise économique sévit encore toujours en Allemagne; le grand nombre de faillites en est une preuve tangible. Cependant toutes les industries font des efforts pour reconquérir le marché étranger. Par contre, l'agriculture y est en bonne posture; la perspective de tarifs douaniers protectionnistes l'a momentanément favorisée. Il reste à voir si cette politique n'aura pas pour l'Allemagne les mêmes conséquences funestes qu'elle eut en Suisse.

En France, l'exportation, un moment accrue grâce à la chute du franc, s'est rapidement stabilisée. Le degré

d'occupation est médiocre aussi bien dans la métallurgie, le textile que dans le bâtiment.

L'auteur de ces articles s'est malheureusement gardé de conclure de ses observations que dans toutes les crises les victimes en sont avant tout les ouvriers. L'industriel, dès qu'il s'aperçoit de l'impossibilité de soutenir la concurrence, n'hésite pas de limiter sa production afin de s'éviter des pertes, sans se préoccuper des milliers et centaines de milliers d'ouvriers qui perdent de ce fait leur unique gagne-pain. En cela réside la brutalité du régime actuel; on ne produit qu'en vue du profit, et dès que cette possibilité disparaît, on ne se soucie plus de ceux qui sont obligés, pour vivre, de vendre leur force de travail. Seule une transformation complète des bases économiques nous permettra d'écartier à jamais les conséquences néfastes du système capitaliste.



## Dans les fédérations syndicales suisses

**Secrétariat ouvrier de St-Gall.** Le rapport de gestion de cette institution pour 1923 paraît cette année en une brochure de 16 pages. La crise économique fut intense, tant dans la ville que dans le canton. Il en résulta beaucoup de travail pour le secrétariat dans le domaine de l'assistance chômage. Des renseignements juridiques furent donnés à 1869 personnes dans 2870 cas. De ces personnes 960 étaient membres d'une organisation et 909 n'adhéraient à aucune. Le secrétariat fit rentrer une somme de 12,856 francs pour ses clients, à la suite de règlement d'affaires. En outre, le secrétariat des métallurgistes donna des renseignements à 945 personnes, celui du commerce, des transports et de l'alimentation à 642 et le secrétariat du textile à 521 personnes.

**Union ouvrière de Berne.** Le rapport de l'Union ouvrière de Berne pour l'année 1923, qui vient de paraître, signale que l'effectif de ses membres était à la fin de l'année de 14,237 membres contre 15,844 l'année précédente. Cette diminution n'est pas due à une perte de membres effective, mais au fait que d'importantes sections ne comptent plus pour le paiement de la cotisation ceux de leurs membres habitant en dehors de Berne. L'Union ouvrière de Berne, qui comprend une division syndicale et une division politique, possède 39 sections, dont 11 groupements politiques et 28 syndicats.

Le rapport contient d'intéressants renseignements sur l'activité des différents organes de l'Union: comité parti socialiste, division syndicale, secrétariat ouvrier, consultations juridiques, commission d'éducation ouvrière, etc., qui donnent une vivante image du mouvement ouvrier bernois.

**Métallurgistes et horlogers.** Un conflit qui a soulevé l'attention du public s'est déclenché dans la fabrique Neumühle (Escher, Wyss & Cie.) à Zurich. Les chaudronniers et les manoeuvres au nombre d'environ 650 ouvriers avaient engagé un mouvement de salaire il y a plusieurs semaines. Cette revendication fut repoussée par la direction. Ces deux groupes décidèrent alors, dans une assemblée de la fabrique, de donner leur quinzaine collective pour le 30 août. Celle-ci fut effectivement signée par 467 ouvriers. Le 29 août au soir, une assemblée des ouvriers intéressés décida de maintenir cette quinzaine, la fabrique ayant rejeté toute possibilité d'entente. Les autres ouvriers de la fabrique affirmèrent leur solidarité avec les deux groupes intéressés. La fabrique répondit à ce geste en donnant le congé à tous les ouvriers (1800 à 2000) en date du 20 août. Une ultime tentative d'arrangement de la part des ouvriers, qui renoncèrent à la moitié de leurs re-